

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

**COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la CLDR
du 20 mars 2019 à 20h00
(Salle du Conseil – rue du Centre 80 à 4990 Lierneux)**

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal		
	André SAMRAY (Président de la CLDR)	
	Marie-Jeanne LAMBOTTE	Philippe MATHIEU
	Luc TRIFFAUX	Emile-BASTIN
	Guy MATHIEU	Vincent PEFFER
Géographique		
Lierneux	Francis SALME (jusque 21H30)	Jean-François GENDEBIEN
Bra	Vincent LEROUX (excusé)	Ghislain LAPORTE
Arbrefontaine	Nathalie FRESON	Didier NEURAY
Sart	Bernard BOTTY	Josette SERVAIS
Les Villettes	Emilie DAUBY	Gaston LEROUX
Jevigné	Diane NINANE	Séverine LEJEUNE
Verleumont	Jacques HENRY	Pierre-Dominique RUYSEN
Trou de Bra	Edgard DEBACKER	Pierre LHOEST (excusé)
Lavaux/Lafalize	Antoine NEUFORGE	Amandine TOURBACH
Associatifs et autres		
	Raymond MATHIEU	Lionel LUGENTZ
	Pierre MOSKWYN	Dominique BARBETTE
	Alain DANIEL	Huguette SPRIET (excusée)
	Patrick GERMAIN	Etienne HUMBLET
	Jean-Pierre DELWAIDE	Georges DUBOIS (excusé)
	Lionel MERTENS	Gabrielle HOURLAY
	Xavier KAISER	Henry NAVEAU
	Paul BRIOL	Isabelle LECOMTE
Membres des GT invités		
	Romain LACASSE Pol CHEVOLET (excusé)	

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 20 novembre 2018

Le PV n'est pas approuvé lors de cette séance car tous les membres n'ont pas pris connaissance du contenu. Ce dernier sera approuvé par mail dans les prochains jours.

2) Proposition de repositionnement/redéfinition stratégique des actuelles fiches-projets

Monsieur A. SAMRAY introduit la première CLDR de l'année 2019 et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Chacun se présente en quelques mots. Madame M. LACASSE, agent de développement du GREGOVA, prend la parole et explique en quelques mots le déroulement de la soirée. En premier lieu, la réunion consistera à décrire les fiches-projets prévues en lot 1, 2 et 3. Pour rappel, les fiches-projets classées en lot 1 devront faire l'objet de métrés et d'un estimatif par un bureau d'études. De plus, ces actions seront normalement réalisées dans les trois premières années de l'approbation du PCDR. Le lot 2, quant à lui, demande un descriptif moins précis avec un délai de réalisation plus long (dans les six ans). Enfin le lot 3 regroupe les autres fiches qui ne feront pas l'objet d'un descriptif précis et qui permettront d'être activées en fonction des besoins de la Commune à un moment précis dans le futur (exemple : acquérir un bâtiment si une occasion se présente et y créer un espace convivial, une maison des jeunes,...). Le choix de ces fiches sera voté à la fin de la séance.

LOT 1

REMARQUE IMPORTANTE concernant le déplacement dans le lot 2 de certaines fiches-projets jadis placées dans le lot 1 : Il s'est avéré, après une vérification stratégique du positionnement des fiches-projets, qu'il n'était finalement pas opportun de laisser ces fiches-projets en lot 1 (rappelons que pour ce lot 1 chaque fiche-projet doit faire l'objet d'une coûteuse étude de métrés et d'estimatif budgétaire). En cause : les intitulés de ces fiches-projets n'incombant pas aux champs de compétences de la Direction de Développement rural ; il semble en effet déjà qu'elles ne pourront pas dans le futur bénéficier d'un subside de la part du Développement rural, et ce même si elles intègrent le PCDR.

- **VERLEUMONT : Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens via une transformation de l'ancienne Maison de village, dite de l'Instituteur**
 - Ce projet serait le miroir d'une initiative similaire sur le site sartois de La Preux ;
 - Il serait dès lors opportun que l'auteur de cette fiche soit le même que celui de celle relative au site de La Preux ;
 - Une cuisine pourrait y être délocalisée au rez-de-chaussée.

- **SART : Réhabiliter et développer le site de La Preux en y créant un lieu patrimonial et d'accueil pour randonneurs**
 - Ce projet serait le miroir d'une initiative similaire sur au sein de la Maison de l'Instituteur de Verleumont ;

- Il serait dès lors opportun que l’auteur de cette fiche soit le même que celui de celle relative au site de Verleumont ;
 - Deux citoyens (M. LUGENTZ et M. LACASSE) sont à l’initiative de ce projet. Une présentation a eu lieu en cette présente séance après la présentation des différents lots.

- **LIERNEUX : Aménager l’ancienne gare de Lierneux en un espace d’accueil pour un nouvel OT, un espace d’exposition, de rencontres et de promotion des produits du terroir**
 - Pourquoi pas aussi un projet de chambre d’hôtes et de locaux pour vélos électriques ?
 - Une taverne (au moment des expositions) et un petit magasin pourraient proposer des produits du terroir ;
 - L’espace muséal pourrait promouvoir des peintres locaux, l’histoire du Vicinal, *etc.* ;
 - Notons que la Commune envisage de demander au Ministre COLLIN de transférer un subside déjà promis en 2016 - pour le projet de réhabilitation d’un OT dans le bâtiment situé face à l’AC – dans ce nouveau projet d’aménagement de la gare. Le bâtiment face à l’AC faisant désormais l’objet d’une autre projection en faveur du CPAS (PIC : projet d’extension ou de réfection totale de ce bâtiment pour y transférer les locaux du CPAS, actuellement situés au 3^e étage de l’AC, et peut-être une Maison des Associations ainsi que les locaux du PCS) ;
 - Monsieur A. SAMRAY profite de l’évocation de ces différents projets pour aborder un actuel appel à projets relatif à la mobilité douce. Un projet sera en effet rentré le 2 avril prochain. Il s’agirait de relier Vielsalm à l’ancienne gare de Lierneux via un chemin induré et muni d’éclairages. La Commune peut espérer jusque 240.000€ de subsides pour ce projet transcommunal. Cet appel à projets est en lien direct avec les fiches mentionnées ci-dessus.

- **LIERNEUX : Créer sur les terrains communaux du Pré du Renard des logements kangourous ainsi qu’un centre de jour intergénérationnel**
 - Le DR témoigne d’un intérêt pour les logements kangourous : plus que des logements pour seniors, ils ramènent de la cohésion sociale et de la citoyenneté dans la manière de vivre ensemble au sein d’un même lotissement ;
 - Les maisons de jour pour seniors sont subsidiées par le DR. C’est encore mieux si le critère intergénérationnel s’y invite (rencontres enfants/ados/seniors autour du verger, du potager communautaire, du marché du terroir à mettre en place ou autres activités à y créer).

LOT 2

- Nouvelle proposition communale :

TRANSCOMMUNALITE : Créer un (pré)RAVeL entre Vielsalm et Lierneux

Important : Au regard du travail très conséquent (plus important qu'une simple fiche du lot 1) que représente une réelle pré-étude d'un (pré)RAVeL, il semble plus judicieux d'attendre de réels subsides pour ce faire et de placer finalement cette fiche en lot 2, ce qui n'empêcherait pas le GREOVA d'en déterminer un premier tracé et d'en lister les éventuels obstacles pour pouvoir se faire une première idée quant à ses chances de réalisation (sites protégés, etc.). Notons qu'en cas d'opportunités futures, ce projet devra de toute façon faire l'objet d'une importante étude.

- Projet à lier au projet provincial du réseau à points-nœuds (en cours) ;
 - Dont l'étude pourrait être confiée au GREOVA (mandaté par la Province de Liège à cet effet et disposant d'un chargé de mission RAVeL) ;
 - Notons que les RAVeL sont les colonnes vertébrales du réseau provincial à points-nœuds ;
 - Même s'il semble à priori certain que cette fiche ne puisse jamais faire l'objet d'un subside du Développement Rural, il est intéressant de la travailler dès maintenant de manière professionnelle (via un bureau d'études, peut-être le GREOVA) et de l'inclure dans un programme stratégique de développement que représente un PCDR ;
 - Notons que ce RAVeL pourrait aussi représenter la continuité d'autres liaisons, comme Saint-Vith/Vielsalm, ou Vielsalm/Grand Halleux/Trois-Ponts.
- ⇒ *Remarque ultérieure : Concernant le rajout de cette fiche-projet souhaitée par le nouveau Collège communal et pour le moment imaginé en lot 2, un membre demandera lors de la CLDR suivante si le Collège a le droit de proposer des projets aux citoyens de la CLDR. A. EVRARD répondra qu'une proposition peut émaner du Collège communal (après tout la CLDR est composée d'un quart communal) moyennant son approbation par cette CLDR à la majorité simple si aucun consensus n'est possible au préalable. Ce point, qui serait en lot 2 et qui ne nécessiterait dès lors pas d'étude importante, pourrait ainsi être développée en lot 2 comme fiche « Joker ».*

- **Bra-Lierneux : Faire reconnaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural**

- Il est très important de noter qu'un projet éolien va peut-être s'implanter à cet endroit. Dès lors, la Commune doit prendre contact avec les gestionnaires du projet afin de les rencontrer, de connaître l'endroit exact de l'emplacement des éoliennes et d'expliquer le projet de la zone économique ;
 - La SPI doit également être contactée.
- ⇒ *Remarque ultérieure : Cette fiche-projet, jadis en lot 1, a été déplacée en lot 2 car le Développement rural ne subsidie que la création de petits ateliers ruraux, ce qui ne colle pas ici avec l'ampleur d'un tel projet (lien avec l'ULG,*

Gembloux, etc.). Á cet effet, M. SAMRAY annoncera en outre lors de la prochaine CLDR qu'un rendez-vous sera prochainement pris avec la SPI, et qu'il s'agira plutôt d'une zone d'activités économiques (type d'aménagement qui n'incombe pas non plus au DR puisqu'il ne concerne pas que la Commune, mais aussi des privés, et que tout bénéfice doit revenir exclusivement à la Commune). Il serait opportun d'y employer des jeunes, au regard du nombre de jeunes sans emploi sur la commune. Á priori, il n'y aurait pas d'incompatibilité par rapport au projet éolien voyant le jour à proximité du site concerné.

- **ENTITE / TRANSCOMMUNALITE : Promouvoir les liaisons douces inter villages (circuits cyclo-piétons)**
 - Entre **Sart, Verleumont et Lafalize** par exemple (soit le long de l'ancien vicinal, mais difficulté des parcelles devenues privées - soit via un itinéraire plus escarpé). Notons qu'une telle liaison serait cohérente avec les deux fiches citoyennes et touristiques du lot 1 relatives aux sites de Sart/La Preux et de Verleumont ;
 - Une initiative transcommunale pourrait aussi consister en une liaison avec la commune de **Manhay** ;
 - A mettre en lien également avec l'appel à projets expliqué au début de la séance.

- **LA SEVRAILLE ou VILLETES : Créer une/des tour(s) observatoire(s) du paysage encerclée(s) de zones extérieures conviviales** (zones de barbecue couvertes ou fermées, type Bérinzenne)
 - Avec table d'orientation, dispositifs pour zones barbecue, etc. ;
 - La CLDR n'a pas permis de définir un lieu précis mais COLANHAN a également été cité comme endroit idéal pour ce type d'installation.

- **HIERLOT : Créer un espace de parking**
 - En plus de ce parking sera créée une zone de convivialité à l'attention des différents promeneurs ;
 - EDF-Luminus va subsidier l'installation d'un parcours didactique autour des éoliennes ainsi qu'une promenade qui se terminera à Hierlot, d'où la nécessité d'un parking (le village est engorgé).

- **Nouvelle fiche-projet proposée lors de cette séance :**
Création d'une zone conviviale à Villetes
 - Avec bancs, barbecue, plaine de jeux, espace sportif, ... ;
 - L'endroit n'est pas encore défini car il y a peu de terrains communaux dans le village. Une étude doit être faite pour installer au mieux cet espace ;
 - Le projet d'acquérir un nouveau terrain est envisagé (en lien avec le lot 3).

LOT 3

- **LIERNEUX : Créer un parcours fitness dans le parc du Vicinal, à proximité du hall omnisports et des lieux d'accueil pour jeunes** (sujette à être installée dans les caves de la Maison médicale*)/ATL/petite enfance (à proximité du Vicinal), **et ce afin d'en renforcer la fréquentation et la convivialité**
 - Notons que ce projet fera l'objet d'une fiche-projet du PCDR si et seulement si la candidature actuellement déposée au GW par la Commune à cet effet dans le cadre de l'appel à projet « Ma ruralité » n'est pas retenue.
 - ⇒ *Il s'avérera par la suite qu'une autre formule à ce sujet pourra encore être discutée en Collège.*

- **ENTITE : Créer un pool communal de cuisiniers pour distribuer des repas de qualité aux collectivités**
 - Ce projet faisait partie du projet du lot 1 abandonné relatif à la création d'une infrastructure de soutien à la distribution en circuit-court ;
 - L'idée était d'engager un cuisinier professionnel qui se serait entouré de travailleurs article 60 ;
 - Bien que ce projet ne semble pas réaliste en matière de coûts pour le nouveau Collège, il peut néanmoins être catégorisé en lot 3 (car réalisable avec le renfort d'un éventuel futur appel à projet Maribel par exemple).

- **ENTITE : Acquérir un ou des nouveaux(x) terrain(s) susceptibles de renforcer la citoyenneté au sein de l'entité** (JOKER : si une opportunité se présentait dans le futur pour la Commune à cet effet).

- **ENTITE : Acquérir un ou des bâtiment(s) existant(s) susceptible(s) de renforcer la citoyenneté au sein de l'entité** (JOKER : si une opportunité se présentait dans le futur pour la Commune à cet effet).

- **ENTITE : Réaménager et sécuriser les espaces publics en accordant davantage de place aux usagers doux**
 - Aucun lieu n'a encore été privilégié. Il peut dépendre de l'endroit choisi pour le poste d'observation ;
 - Une fiche relative à une acquisition de nouveau(x) terrain(s) par la Commune pourrait permettre de créer des nouvelles zones de convivialité en ces lieux.
 - ⇒ *Rajout ultérieur : La localisation de cette fiche-projet a ici été volontairement globalement recentrée sur l'entité entière et non plus exclusivement sur le village de Lierneux. En effet, définir précisément la localisation de cette fiche-projet qui portait initialement et globalement, sur le réaménagement et la sécurisation des espaces publics en accordant davantage de place aux usagers doux, impliquerait dans le futur une unique possibilité de procéder à ce type d'aménagement au centre de Lierneux et non pas ailleurs, alors que la référer à l'entité n'empêcherait ni l'un ni l'autre et garantirait à la Commune*

de pouvoir procéder à ce type de travaux à l'endroit, voire même à plusieurs endroits, de son choix selon les opportunités susceptibles de se présenter au cours des 10 années du PCDR (après sa validation par la Région wallonne). Il s'agit en outre ici d'une fiche-projet du lot 3, qui ne fait pas l'objet de métrés ni d'estimatif budgétaire, et qui dès lors ne doit pas obligatoirement se focaliser sur un lieu précis. Néanmoins, si les membres de la CLDR avaient à cœur d'en faire une priorité, il serait opportun de le communiquer dans le futur. Pour information, Mme DOCTEUR des DGO1-2 du SPW doit venir le 27 juin 2019 sur la commune afin de déterminer les routes communales à sécuriser.

- **ENTITE : Réaménager et sécuriser les espaces publics** (JOKER: si une opportunité se présentait dans le futur pour la Commune à cet effet).
 - Il s'agit ici d'une fiche plus vaste que les 3 à préciser en lot 2 (Hierlot, Amcômont et Villettes).

- **LIERNEUX : Faire une place à la petite enfance et à l'ATL à proximité du Vicinal et du hall sportif**
 - Pourquoi pas développer un projet didactique dans le parc du Vicinal ;
 - Voire aussi y intégrer un terrain multisports ?
 - Ce projet sera aussi dupliqué en lot 0, mais il intègre le lot 3 dans le cas où un subside serait nécessaire.

- **ENTITE : Développer les moyens de transport alternatifs et en commun**
 - Fiche à travailler aussi en lot 0.

- **ENTITE : Développer/favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux**
 - Fiche à travailler aussi en lot 0.

Toutes ces fiches-projets ont été approuvées par les membres de la CLDR. En plus de ces projets, les membres ont demandé l'analyse de certains points abordés en GT, mais non abordés ce soir : un **parking de co-voiturage proche de l'E25** et la **création d'un éco Lodge**. Rappelons tout de même que les parkings ne sont pas subsidiés par le DR et que le projet de l'éco Lodge - pour le moment exclusivement touristique donc non conventionnable par le DR - peut rejoindre les fiches du lot 1 (Verleumont-La Preux). Ces nouvelles fiches vont être abordées dans le point suivant.

3) Mission du bureau d'études JNC

Au regard des tarifs trop onéreux de sa participation aux futures CLDR, il est finalement décidé que le **travail du bureau d'études JNC se limitera à la première convention établie entre ce dernier et la Commune en 2016 : l'écriture de 2 fiches du lot 1, de 3 fiches du lot 2 et de 2 fiches du lot 3 (convention légèrement modifiée en mars 2019 puisque 2 fiches du lot 3 ont été échangées contre 1 fiche du lot 2).**

Les **études des autres fiches du lot 1** seront **confiées** par la Commune à **des bureaux d'études régionaux**. Quant aux **fiches des lots 2 et 3**, l'organisme accompagnateur qu'est le **GREOVA** se chargera de les rédiger de concert avec la Commune.

Les 7 fiches dont le travail incombera au bureau d'études JNC, avec l'accord de la totalité de la CLDR, quant à leur catégorisation en lot 1, 2 ou 3 – seront les suivantes :

Lot 1

- **LIERNEUX : Aménager l'ancienne gare de Lierneux en un espace d'accueil pour un nouvel OT, un espace d'exposition, de rencontres et de promotion des produits du terroir**
- **LIERNEUX : Créer sur les terrains communaux du Pré du Renard des logements kangourous ainsi qu'un centre de jour intergénérationnel**

Lot 2

- **LA SEVRAILLE ou VILLETES : Créer une/des tour(s) observatoire(s) du paysage encerclée(s) de zones extérieures conviviales (zones de barbecue couvertes ou fermées, type Bérinzenne)**
- **Bra-Lierneux : Faire reconnaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural**
- **La 3^{ème} fiche n'a pas encore été définie puisque nous avons appris le changement durant la CLDR :**
 - La fiche RAVeL ne peut être sélectionnée puisque le GREOVA se chargera de la rédiger avec un premier tracé et estimera ses chances de réalisation ;
 - La fiche concernant la promotion des liaisons douces sera envisagée si l'appel à projets n'est pas remporté (réponse en mai 2019) ;
 - La zone conviviale à Villetes n'est pas encore déterminée, il est donc difficile pour JNC de travailler cette fiche ;
 - **Trois options** : la **création d'un parking et d'une zone de convivialité à Hierlot** ou la **création d'un parking de covoiturage proche de l'E25** ou la **création d'un écolodge** en lien avec les fiches du lot 1 (Sart/Verleumont). L'avis de la CLDR sera demandé par mail.

Lot 3

- **ENTITE : Créer un pool communal de cuisiniers pour distribuer des repas de qualité aux collectivités**
- **ENTITE : Réaménager et sécuriser les espaces publics en accordant davantage de place aux usagers doux**

4) Présentation du projet citoyen relatif à la réhabilitation du site La Preux

Monsieur R. LACASSE et Monsieur L. LUGENTZ ont présenté brièvement le projet relatif à la réhabilitation du site La Preux à Sart. L'objectif est, surtout, de mettre en avant le patrimoine de la Commune que ce soit au niveau historique, culturel, etc. Tous les membres ont salué cette présentation.

5) Suivi des projets en lot 0

Le dernier point abordé, lors de cette séance, concernent les fiches-projets classées en lot 0. Pour rappel, ces dernières demandent une forte mobilisation citoyenne (au travers des GT par exemple) mais peu de moyens financiers pour les concrétiser.

- **LIERNEUX : Créer un marché mensuel des petits producteurs sous le préau du Pré du renard, en faisant usage des cabanons communaux**
 - Au regard de la fréquence mensuelle demandée par les producteurs récemment consultés quant à leur participation à un marché régulier, la Commune souhaite aborder plus prudemment le soutien aux circuits-courts en évitant de projeter trop vite la création d'une grosse infrastructure à cet effet (ancien projet du lot 1), dont la fréquentation pourrait être trop faible par rapport à l'investissement ;
 - Notons aussi que la création d'un pool de cuisiniers pour la distribution de repas en circuits-courts pour les collectivités ne semble pas réaliste en matière de coûts pour le nouveau Collège et qu'il semble à ce dernier plus prudent de le placer en lot 3 ;
 - Le service graphisme du GREOVA a constitué des affiches qui ont été validées lors de cette CLDR ;
 - Une réunion doit être prévue entre la Commune et les producteurs locaux de la région pour convenir ensemble des détails pratiques (Quel jour de la semaine ? Il faut veiller à ne pas programmer un marché en même temps qu'une Commune voisine. Durant quel laps de temps, en matinée, en soirée ?). Toutes ces questions doivent être abordées lors de la réunion. Le retour vers les membres de la CLDR se fera par mail ;
 - Le projet est de commencer le marché en mai 2019 (veille de jour férié par exemple pour profiter au mieux du moment) et de le clôturer aux alentours de la rentrée (septembre-octobre). Il s'agirait donc d'un marché saisonnier et qui aurait lieu en alternance dans tous les villages de la commune.

- **TRANSCOMMUNALITE MT HA / LIERNEUX : Créer une signalétique routière des exploitations du terroir, un label qualitatif Haute Ardenne et renforcer la participation des exploitations agricoles aux journées Fermes ouvertes**
 - La Commune de Gouvy ayant tardé pour nommer ses nouveaux représentants, une réunion avec les Communes de la MT HA n'a pu encore être organisée à l'aube de cette nouvelle législature (prévue à l'agenda) ;
 - Si le projet de signalétique semble réalisable (même à la seule échelle communale), le nouveau Collège voit en celui d'un label qualitatif une démarche onéreuse et difficile, car la création de ce dernier implique une référence à un cahier spécial des charges et une attribution par des experts.

- **LIERNEUX : Faire une place à la petite enfance et à l'ATL à proximité du Vicinal et du hall sportif**
 - Pourquoi pas développer un projet didactique dans le parc du Vicinal ?
 - Voire aussi y intégrer un terrain multisports ?
 - Ce projet sera aussi dupliqué en lot 3.

- **ENTITE : Développer les moyens de transport alternatifs et en commun**

- Fiche à travailler aussi en lot 3.
- **ENTITE : Développer/favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux**
 - Fiche à travailler aussi en lot 3.
- Une rencontre aura prochainement lieu avec **O. MATHIEU** (OT) afin de repréciser les actions en lot 0 relatives :
 - à la création d'une **nouvelle balade à Sart** ;
 - au **changement de tracé de l'itinéraire de la balade 11 de Bra** ;
 - et au **Carrefour virtuel des associations** (1 même agenda pour toutes les asbl).
- La **restauration des balises des itinéraires TARPAN** a été engagée par le service de travaux et est terminée ;
- Les derniers **panneaux relatifs à la balade 10 de Bra (Chapelles)** sont désormais placés ;
- Les **panneaux ADALIA seront bientôt commandés** par la Commune pour ses cimetières phyto 0 (+ mise à disposition de petits outils) ;
- Le **projet relatif à la réhabilitation de l'écosystème du parc du Vicinal** va bientôt être observé en Collège (Monsieur SALME présentera ce projet à la prochaine CLDR).

Suite à cette présentation, Monsieur SAMRAY a remercié tous les membres d'être présents à cette séance CLDR. Chacun sera recontacté en temps voulu pour la suite de l'élaboration des projets.

La réunion s'est terminée à 22H30.